

Proposition présentée par les députés :

*M^{mes} et MM. Hugo Zbinden, Emilie Flamand,
Sylvia Leuenberger, Morgane Gauthier,
Catherine Baud, Pierre Losio, Mathilde Captyn,
Brigitte Schneider-Bidaux, Michèle Künzler,
Jean Rossiaud, Damien Sidler et Christian
Bavarel*

Date de dépôt : 5 mai 2008

Proposition de motion

Mieux vaut prévenir que guérir : pour une politique des déchets cohérente

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le fait que l'usine d'incinération des Cheneviers, malgré les efforts considérables consentis au filtrage des fumées, représente une des plus grandes sources de pollution du canton ;
- la conception générale de l'énergie qui affirme la volonté du canton d'économiser de l'énergie ;
- le fait que le transport de déchets consomme de l'énergie et est source de nuisances ;
- le fait que la production d'emballages consomme elle aussi de l'énergie,

invite le Conseil d'Etat

- à fermer le four N° 3 des Cheneviers dans les meilleurs délais ;
- à interdire l'incinération de déchets ménagers originaires de régions disposant d'incinérateurs moins éloignés ;
- à renforcer les efforts pour encourager le tri des déchets ;
- à étudier l'introduction d'une taxe poubelle selon le principe pollueur-payeur ;

- à introduire des mesures pour limiter la production de déchets à Genève, par exemple en interdisant la distribution de sacs en plastique gratuits dans les commerces ;
- à étudier la construction d'un four qui permette la valorisation de déchets de bois pour la production d'énergie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'élimination des déchets ménagers coûte cher et pollue !

En 1989, les Verts étaient les seuls à se battre contre l'extension démesurée des Cheneviers, c'est-à-dire la construction de deux nouveaux fours qui a doublé la capacité d'incinération après leur mise en service en 1993. Entre-temps, Genève a fait beaucoup d'efforts pour améliorer le tri des déchets et en conséquence le taux de recyclage, qui est passé de 15% en 1992 à 40% en 2005. Ainsi, Genève souffre d'une surcapacité d'incinération. Pour des raisons économiques, on amène des déchets provenant du canton de Vaud et de la France voisine, mais aussi de plus loin, notamment d'Allemagne.

Ce tourisme des déchets est un non-sens écologique pour plusieurs raisons. Les transports consomment de l'énergie et polluent. L'incinération elle-même pollue également, malgré les efforts consentis au filtrage. L'usine d'incinération des Cheneviers reste une des plus grandes sources de pollution du canton. La figure 1 indique la part des usines d'incinération dans les émissions de différents polluants en Suisse. En conséquence, nous demandons de fermer dans les meilleurs délais le four le plus ancien et le plus polluant des Cheneviers, le four N° 3, construit en 1978. De plus, nous demandons d'accepter seulement des déchets provenant de Genève et ses environs et de refuser notamment des déchets qui pourraient être incinérés à des endroits plus proches de leur lieu de production.

La Suisse et Genève ont fait des progrès en termes de tri des déchets. Le taux de recyclage des déchets n'a cessé de croître depuis 1970, atteignant presque 50% aujourd'hui en moyenne suisse, ce qui correspond à près de 2,5 millions de tonnes de déchets (voir figures 2 et 3). Cette progression s'explique en partie par le développement progressif du réseau des points de collecte et par l'introduction de diverses taxes d'incitation, telles que la taxe-poubelle. Selon l'Office fédéral de la statistique, en 2003, 70% de la population environ auraient payé une telle taxe sur les sacs à ordures ou en fonction du poids des déchets produits. Les communes appliquant la taxe-poubelle auraient eu entre 50 et 100 kg d'ordures en moins à éliminer par personne et par année que les autres communes. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'étudier l'introduction d'une taxe poubelle à Genève. Une telle taxe permettrait d'inciter davantage la population à trier leurs déchets et même à les limiter dès le départ, en achetant des produits sans emballage

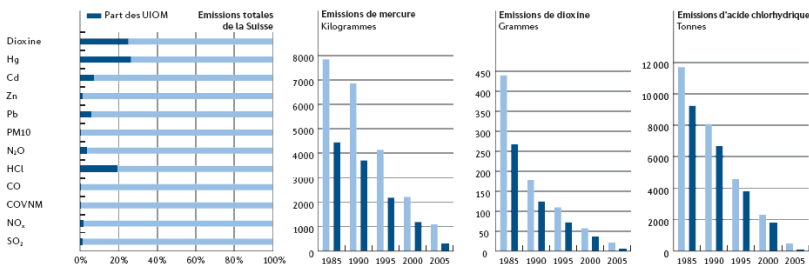
inutiles. En plus, elle permettrait de distribuer les coûts accrus d'élimination des déchets suite à la fermeture du four No 3, selon le principe du pollueur payeur.

La quantité totale de déchets continue tout de même de croître malgré les mesures incitant le tri (voir figure 3). Il faut également tenir compte du fait que toute forme de recyclage consomme de l'énergie et produit des émissions et de nouveaux déchets. Le tri des déchets a donc ses limites. Dans le contexte d'une volonté du canton d'économiser de l'énergie, une volonté exprimée encore tout récemment par le Grand Conseil, il convient de réduire les déchets à la source. Nous invitons le Conseil d'Etat à étudier des mesures allant dans ce sens. Nous pensons en particulier à une interdiction ou une taxe sur des sacs en plastique, comme cela a été fait ou discuté dans des pays comme l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Chine ou encore l'Irlande. Une consigne obligatoire sur tous les récipients de boisson, comme c'est pratiqué en Allemagne, nous semble également une idée intéressante, car elle ne réduit pas seulement les déchets, mais lutte aussi contre le fléau du « littering ». Il y a des mesures qui peuvent être prises au niveau cantonal et d'autres que Genève pourrait promouvoir au niveau national.

C'est pour ces raisons, Mesdames et Messieurs les députés, que nous vous demandons de réserver un bon accueil à cette motion et de la renvoyer au Conseil d'Etat.

Fig. 1

G5.8 Part des usines d'incinération des ordures ménagères dans les émissions totales en Suisse en 2005



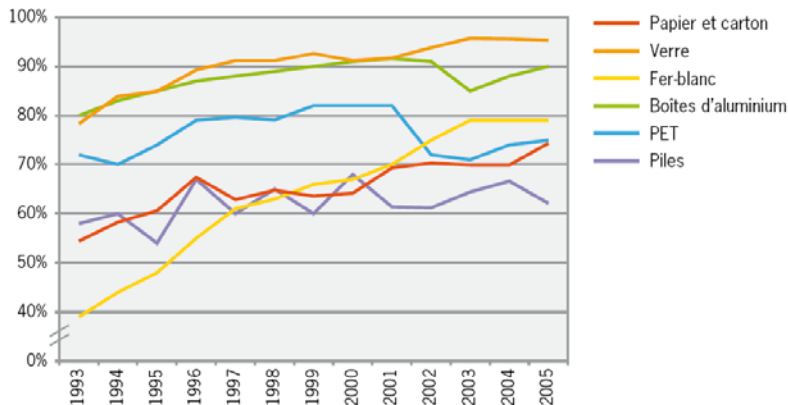
Source: OFEV



Fig. 2

Recyclage: valorisation des déchets des ménages et de l'industrie

Taux de récupération en %

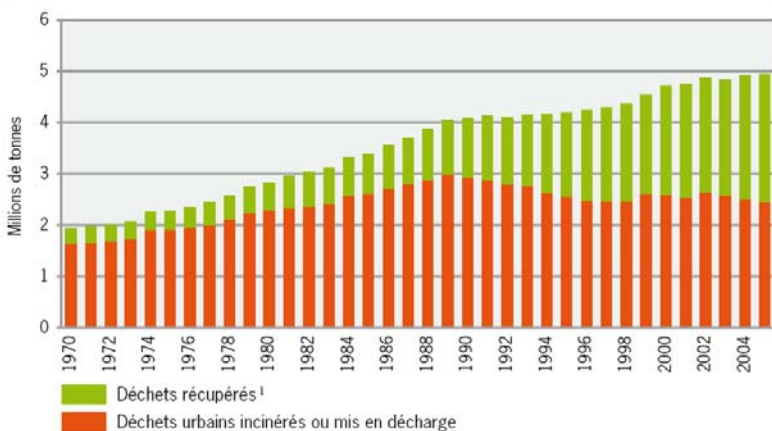


Source: Office fédéral de l'environnement

© OFS

Fig. 3

Evolution des déchets urbains



¹ Compost, papier et carton, verre, fer-blanc, aluminium, PET, textiles, piles (depuis 1993), appareils électriques et électroniques (depuis 2001).

Source: Office fédéral de l'environnement

© OFS